

M

I

L

O

MISSION LOCALE
OUEST EURE

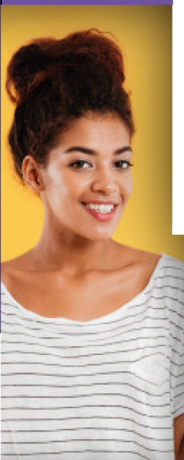
E



#1JEUNE1SOLUTION

RECRUTER UN JEUNE TALENT C'EST LE MOMENT !

Plan de relance pour l'emploi des jeunes



Aides
financières

Exonérations
de charges

Accompagnement
et suivi avec la
Mission Locale

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles d'évoluer rapidement.
Cette version a été mise à jour le 15/09/2021.



jusqu'à
4 000 €
SUR 1 AN

COUP DE POUCE À L'EMBAUCHE

1

- Embauche d'un **salarié en situation de handicap**.
- Entre **Juin 2021 et le 31 Décembre 2021**.
- Contrat de **3 mois minimum**.
- Salaire **jusqu'à 2 fois le SMIC**.

Compensation de cotisations : **1000€ / trimestre**.

Durée : **1 an maximum**.

jusqu'à
100%
DE PRISE EN CHARGE
la 1ère année

PRIME ALTERNANCE

2

- Embauche en **contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation**.
- Entre le **1er juillet 2020 et le 30 juin 2022 (en attente d'un texte réglementaire)**
- Diplôme ou titre visé jusqu'au **Master pour l'apprentissage et jusqu'à la licence pro pour le contrat de professionnalisation**.
- Sans conditions pour les entreprises **jusqu'à 250 salariés**.*

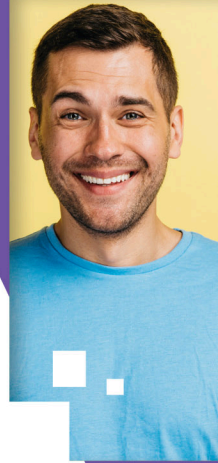
Aides exceptionnelles :

5 000 € pour un jeune mineur

8 000 € pour un jeune majeur

* Les conditions seront étudiées par votre Conseiller Mission Locale.

3



De 47% à

80%

du SMIC BRUT

CONTRATS D'INSERTION

- Le Parcours Emploi Compétences (PEC), Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le secteur non-marchand et le Contrat Initiative Emploi (CIE) pour le secteur marchand.
- Embauche d'un **jeune de moins de 26 ans éligible** selon les critères définis par arrêté préfectoral en vigueur.*
- Dispositifs d'insertion professionnelle et d'emplois aidés qui reposent sur l'**emploi ou la formation et l'accompagnement**.

Aide financière :

- de 80% du SMIC plafonné de 20h à 30h pour le CAE dans le cadre d'une embauche d'un résident de ZRR ou QPV
- de 65% du SMIC plafonné de 20h à 30h pour le CAE
- de 47% du SMIC plafonné de 20h à 35h pour le CIE

4

EMPLOIS FRANCS

Ce dispositif ne correspond pas au plan de relance #1jeune1solution

JUSQU'À

15 000 €

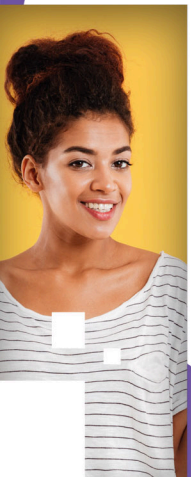
SUR 3 ANS

- Embauche d'un **jeune de moins de 26ans résidant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)** selon conditions.*
- Contrat **CDI** ou **CDD de 6 mois minimum**.

15 000 € sur 3 ans - 5 000 € la première année puis 5 000 € les suivantes pour un CDI
 5 000 € sur 2 ans - 2 500 € la première année puis 2 500 € l'année suivante pour un CDD

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

* Les conditions seront étudiées par votre Conseiller Mission Locale.





Bénéficiez GRATUITEMENT de notre expertise en tant que **PARTENAIRE EMPLOI**

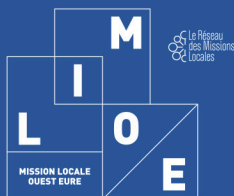
La Mission Locale est un service public de proximité gratuit

La Mission Locale informe, oriente et accompagne les Jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. Une démarche qui fait appel à la responsabilisation et à la participation des Jeunes.

Un service de conseil et d'accompagnement des
employeurs dans le recrutement

Lien direct entre les Jeunes et les Employeurs, la Mission Locale met son expertise du public Jeune au service des employeurs pour les accompagner dans le recrutement, la formation et le suivi dans l'emploi.

CONTACTEZ-NOUS



Site de BERNAY

19 rue aux Boeufs
27300 BERNAY

02 32 41 16 83

Site de PONT-AUDEMER

9 rue des Papetiers
27500 PONT-AUDEMER

02 32 41 16 83

 miloe1625

 Missionlocaleoe

 Mission Locale Ouest Eure

mission-locale-ouest-eure.com

